

FILLON	MACRON	HAMON	MELENCHON	LE PEN
<p>Partenariat dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté : « C'est avec le tissu associatif et ses milliers de volontaires, avec les travailleurs sociaux, avec tous les professionnels du terrain que les pouvoirs publics devront coopérer étroitement afin que la solidarité nationale exerce pleinement sa fonction de bouclier social et de filet de sécurité des habitants de notre pays face à tous les chocs économiques et sociaux. » (extrait d'une Lettre aux associations caritatives 08/11/16)</p> <p>Objectif d'amener le ratio dépenses publiques sur PIB à 50 % en fin de quinquennat contre 57 % aujourd'hui. Se traduit par un objectif de réduction du nombre de fonctionnaires jusqu'à 500 000 postes calqué sur l'exemple anglo-saxon (500 000 postes supprimés entre 2009 et 2013).</p> <p>Réduction du nombre de collectivités locales (le département serait a priori supprimé sans que cela soit clair) et baisse de la dotation de l'Etat.</p>	<p>Grande loi de moralisation de la vie publique</p> <p>Contrôle citoyen de l'activité parlementaire, par la mise en place de dispositifs innovants d'évaluation du travail législatif</p> <p>renforcer les consultations préalables ouvertes en ligne sur les textes législatifs et réglementaires</p> <p>En Europe, conventions démocratiques dès la fin 2017, selon des modalités qui appartiendront à chaque pays. Ces conventions aboutiront à un projet qui sera ensuite adopté par tous les pays qui le souhaitent.</p> <p>Conforter la place et le rôle du CESE et des CESER en concertation avec l'ARF et les Régions de France en pérennisant leur capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à éclairer la décision publique par la prospective ; - à évaluer les politiques publiques ; - à se positionner en médiation entre les pouvoirs publics, les corps intermédiaires, les acteurs de terrain sur certains points de crispation ou de blocage. <p>Volonté de définir l'espace des responsabilités entre Etat et associations : « Les associations doivent prendre une place plus importante, comme elles le font déjà dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'action sociale, l'intégration. Les citoyens eux-mêmes doivent désormais être considérés davantage comme des acteurs des politiques publiques que comme des administrés. » (Extrait du livre « Révolution »)</p> <p>Proposition de changer le service public en « s'appuyant sur ceux qui, à l'école, à l'hôpital, dans les services sociaux, sont en première ligne ».</p> <p>Prévoit un plan d'investissement de 5 milliards d'euros consacré à la modernisation de l'action publique.</p> <p>Souhait de supprimer certains départements dans les zones les plus urbanisées et structurées par des métropoles.</p>	<p>Inscription dans la Constitution d'un 49.3 citoyen : il permettra à 1% du corps électoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'imposer au Parlement d'examiner une proposition de loi proposée par les citoyens (droit d'initiative citoyenne) - De suspendre l'application d'une loi adoptée par le Parlement pour que celle-ci soit soumise à référendum (référendum d'initiative citoyenne). <p>Possibilité donnée aux citoyens d'écrire la loi de manière collaborative par l'écriture d'"amendements citoyens" sur le modèle du projet de loi pour une République numérique.</p> <p>Participation des citoyens à la répartition du budget : Possibilité pour les citoyens de décider de l'utilisation d'une partie du budget de l'Etat (jusqu'à 5 milliards d'euros) pour des grands projets.</p> <p>Reconnaissance du vote blanc</p> <p>Un Sénat citoyen et représentatif de la société civile : réforme du Sénat pour y introduire un collège citoyen, un collège des territoires avec des élus et un collège des forces vives avec des représentants de la société civile.</p> <p>S'engage à réunir les CESE-CESER pour travailler avec ces instances sur leur gouvernance. Souhait que le CESE et les CESER prennent toute leur place dans la construction et l'évaluation des politiques publiques.</p> <p>Instauration d'un Pacte d'intérêt général : conclu entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS, il permettra de définir précisément les interactions entre ces acteurs et de construire dans une relation partenariale établie, les politiques publiques dans tous les domaines.</p> <p>Augmentation des subventions aux mouvements associatifs et d'éducation populaire</p> <p>Encourager le recours aux conventions triennales</p>	<p>Constituante, composée d'élus-e-s et de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort, chargé-e-s de redéfinir les règles du jeu d'une 5e République à bout de souffle et de mettre en œuvre la 6e République</p> <p>Instaurer le référendum d'initiative citoyenne et le droit des citoyens de proposer une loi (« L'avenir en commun »)</p> <p>Définir de nouveaux indicateurs de richesse : objectifs et critères de bien vivre et de progrès humain (Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p> <p>Droit de révocation des élus de la République</p> <p>Renforcer le rôle du CESE et du CESER, devant être consultés par les instances de gouvernement locales, régionales et nationales, comme garantie de maintien du contrat social entre les parties prenantes (entreprises, syndicats, associations, élus...) et de l'adéquation entre le programme politique choisi par les citoyens et les mesures mises en œuvre.</p> <p>Développement de conseils citoyens impliquant tous les acteurs dans les projets territoriaux.</p> <p>Inscription dans la charte des engagements réciproques d'une place privilégiée aux financements par subventions afin de relativiser la place des appels d'offres trop souvent encadrés par la loi du marché</p> <p>Redéploiement des subventions de fonctionnement aux associations, provenant de l'Etat et/ou des collectivités territoriales</p>	<p>Assurer le respect de la liberté d'association dans les seules limites exigées par l'ordre public et soutenir les petites structures associatives culturelles, sportives, humanitaires, sociales, éducatives, etc., qui animent la vie de nos territoires. Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats.</p> <p>Etat fort, garant des services publics</p> <p>Possibilité de s'appuyer sur le bilan des villes FN en matière de vie associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Municipalités FN défavorables à la vie associative : pratiques de censure, de discriminations, de coupures budgétaires, de sélection d'associations - baisse drastique de subventions - tendance au soutien des associations culturelles identitaires
<p>Pas de volonté affichée de rendre le service civique obligatoire : voit dans les résurgences militaires de ses concurrents « une utopie ».</p> <p>Ciblage électoral vers les + de 50 ans : Volonté de faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique (étendu pour cette action spécifique aux plus de 25 ans) et définir une forme souple de volontariat associatif pour aider les personnes âgées dans leur quotidien.</p> <p>Volonté d'élargir les heures d'ouverture des établissements culturels en y consacrant les moyens nécessaires, en développant le bénévolat qui est un élément essentiel de l'action culturelle en milieu rural et « rurbain » et en mettant à contribution les ressources constituées par les jeunes ayant opté pour un service civique culturel. (Fillon2017.org)</p>	<p>Instauration d'un service national obligatoire : ce service durera un mois et s'adressera aux filles et aux garçons de 18 à 21 ans, soit 600.000 jeunes sur une classe d'âge</p> <p>Maintien et développement du service civique volontaire, complémentaire au service national obligatoire</p> <p>Favoriser l'essor du congé solidaire dans les entreprises, pour offrir à tous les salariés la possibilité d'un engagement international, autour de valeurs fortes</p> <p>Volonté que les pouvoirs publics soient porteurs d'une promotion active du bénévolat, et en particulier les conseils généraux dans le cadre de la politique d'insertion des départements, tout en refusant de conditionner certaines aides à un minimum d'heures de bénévolat.</p> <p>Mise en œuvre d'un plan de valorisation du bénévolat sportif comprenant un « renforcement de la protection des bénévoles en matière de responsabilité personnelle ».</p>	<p>Revenu universel qui permettra à chacun – et dans un premier temps aux jeunes – de pouvoir choisir sa vie, choisir ses engagements, opter pour des actions porteuses de sens dans une certaine sérénité.</p> <p>Proposition à tous les élèves des collèges et lycées de rencontrer des entrepreneurs sociaux, des dirigeants ou des bénévoles associatifs et de faire un service civique au cours de leur cursus.</p> <p>Favoriser des expérimentations qui permettent aux élèves de découvrir leurs premiers engagements</p> <p>Initiatives de budgets participatifs dans les écoles, d'encourager les consultations architecturales, la création d'associations ou les publications de journaux scolaires</p> <p>Ouverture d'une réflexion sur les cours d'éducation morale et civique qui pourrait inclure la découverte active d'associations locales.</p> <p>Validation du premier semestre de l'université avec l'expérience d'un service civique ou d'une expérience longue de bénévolat.</p> <p>Possibilité pour les jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur CV.</p> <p>Création d'indicateurs pour mesurer les politiques conduites par les Universités en faveur de la vie associative et de l'engagement bénévole. Ils devront à terme participer de l'appréciation globale de chaque université.</p> <p>Modalités de partage du temps de travail qui donneront du temps aux travailleurs de s'engager au service du collectif et de leur émancipation. Le Revenu Universel protégera de la précarité celles et ceux qui s'engagent.</p> <p>Inclusion du temps consacré aux engagements associatifs dans le calcul des droits à la retraite.</p> <p>Amélioration de la qualité des parcours d'engagements : le nombre de jeunes en service civique va continuer d'augmenter, fortement même. Ce flux ne doit pas se faire au détriment de la qualité d'accueil, d'accompagnement, de formation.</p> <p>Extension du Compte engagement citoyen pour susciter ou accompagner l'engagement</p> <p>Valoriser le service civique volontaire</p> <p>(Site de campagne + réponse au Mouvement associatif)</p>	<p>Reconnaissance du statut de bénévole associatif dans la Constitution, avec les droits y afférant (jours libérés, formation, droits à la retraite...).</p> <p>Développement de la pédagogie active et des pratiques coopératives et associatives au sein de l'institution scolaire</p> <p>Pour le développement des services civiques par le financement public ou émanant des banques coopératives, à l'exclusion de financements privés de structures non agréées au titre de l'intérêt général.</p> <p>Pour la rémunération des volontaires au SMIC</p> <p>Amnistier les militants associatifs condamnés pour faits de luttes sociales, écologiques, ou pour la défense des libertés, protéger les lanceurs d'alerte et investir les salariés d'une mission d'alerte sociale et environnementale.</p> <p>(Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p>	<p>Service civique de défense obligatoire : de 3 mois – un mois de formation générale citoyenne – puis intégration garde nationale ou sécurité civile. Même indemnité que le service civique, appelés en uniforme. (prise de parole de M. Maréchal-Lepen à l'AN)</p>

	FILLON	MACRON	HAMON	MELENCHON	LE PEN
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - FISCALITÉ	<p>François Fillon veut réduire les dépenses publiques de 100 à 110 milliards d'euros</p> <p>Suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et donc du crédit d'impôt lié au don associé.</p> <p>Baisse de la fiscalité des entreprises : annonce de 40 milliards de baisses d'impôts pour les entreprises, sous la forme de baisse de charges sociales et non de crédit d'impôt</p>	<p>Création d'un accélérateur d'associations, chargé de déployer sur l'ensemble du territoire et en moins de 5 ans les associations les plus utiles à notre société (fonds dédié, favorisant un droit à l'expérimentation qui lève les freins réglementaires et permettant l'essaimage après évaluation de l'impact, des solutions qui marchent).</p> <p>Permettre l'accès des entrepreneurs sociaux au mécénat, tout en préservant le régime fiscal favorable aux dons en faveur des associations</p> <p>Transformation du CICE en allègement de charges pérenne pour tous les types d'entreprises et suppression d'autres cotisations sociales patronales.</p> <p>« Je n'oppose pas l'ESS aux autres modèles de croissance. Il faut faire en sorte, bien au contraire, qu'ils se complètent, qu'ils se nourrissent les uns les autres, qu'ils dialoguent et qu'ils conduisent des projets communs. » (interview UDES – Avril 2015)</p>	<p>Acte II de l'économie sociale et solidaire pour qu'elle atteigne 20% du PIB en 2025, contre 10% aujourd'hui.</p> <p>Formation des enseignants sur l'ESS et promotion de la prise en compte de l'ESS par les académies et dans les programmes SES</p> <p>Valoriser l'ESS dans l'attribution des marchés publics : Les agences de développement devront utiliser l'outil de la commande publique pour valoriser l'ESS dans l'attribution des marchés publics.</p> <p>Réactiver le financement du fonctionnement des associations. (Site de campagne)</p>	<p>Généraliser l'ESS, garantir son accès au financement et aux marchés publics. (« L'avenir en commun »)</p> <p>Renforcement des règles démocratiques par amendement de la loi ESS incitant fortement les structures se réclamant de l'ESS à une gouvernance égalitaire</p> <p>Droit de préemption des salariés pour la reprise de leur entreprise en coopérative, en cas de vente ou de délocalisation.</p> <p>Sortir de la stricte logique de financement par projets pour un financement massif du fonctionnement et du projet global associatif</p> <p>Abondement par la BPI d'un milliard d'euros dédié au développement des mouvements associatifs</p> <p>Réviser le code des marchés publics pour favoriser les entreprises de l'ESS, les produits et services écologiques, l'activité locale</p> <p>Transformer les 41 milliards d'euros du pacte de responsabilité pour financer les activités socialement utiles</p> <p>Encadrer le développement de l'économie collaborative pour préserver le caractère de partage et d'utilité sociale contre la privatisation.</p> <p>Mener une politique de crédits bancaires en fonction de critères sociaux et écologiques. (Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p>	<p>Protectionnisme économique : obligation pour l'État et les administrations de se fournir auprès des entreprises françaises.</p> <p>Une véritable banque publique de financement des PME/PMI sera créée pour démultiplier l'action d'OSEO.</p> <p>Le crédit impôt recherche visera en priorité les PME/PMI innovantes et cessera de constituer une subvention non-justifiée aux très grands groupes qui délocalisent.</p> <p>Priorité aux PME/PMI dans l'attribution des marchés publics de l'Etat et des collectivités locales (équivalent du Small Business Act américain) (Site du Front national)</p>
EMPLOI - AVENIR DU TRAVAIL	<p>Mettre fin au système des emplois aidés qui ne fonctionne pas.</p> <p>Réorientation des budgets emplois d'avenir et contrats de génération (1.4 milliard d'euros) vers l'alternance (une exonération totale de charges patronales pour toutes les entreprises qui accueillent des jeunes en alternance »)</p> <p>« Les contrats d'avenir, subventionnés et destinés au secteur non marchand et aux collectivités territoriales, s'apparentent de fait à des contrats de vrais fonctionnaires ».</p> <p>Séries de mesures pour favoriser le passage d'un statut de salarié à celui de travailleur indépendant et renforcer la protection de ce statut.</p>	<p>Fin des 35 heures pour les jeunes, durée légale du travail moindre après 50 ou 55 ans.</p> <p>Passage d'une société des statuts à celle des sécurités individuelles : élargir le droit au chômage aux salariés qui démissionnent, notamment s'ils sont en situation de burn out, mais également aux travailleurs indépendants et aux auto-entrepreneurs</p> <p>Négociations sociales au niveau des branches et des secteurs.</p> <p>Révision de la formation professionnelle (parle de « Big bang du système de la formation professionnelle »), afin qu'elle protège les travailleurs.</p> <p>Objectif d'aboutir à un système universel d'accompagnement des transitions d'un travail à l'autre.</p> <p>Défense des contrats aidés dans le secteur privé mais pas dans le public. (Document programmatique « La Révolution en Marche »)</p>	<p>Création d'emplois de qualité dans l'ESS en ciblant une partie des aides actuellement réservées aux entreprises classiques sur ce secteur d'avenir.</p> <p>Mettre en place un droit universel à la formation : rapprochement entre la formation continue et la formation initiale et meilleure prise en compte des certifications et qualifications obtenues à l'issue des formations. (Site de campagne)</p>	<p>Remplacer les emplois d'avenir par un contrat jeune : d'une durée de 5 ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique.</p> <p>Etablir le droit opposable à l'emploi avec des emplois d'intérêt général : en faisant de l'Etat employeur en dernier ressort : en cas de chômage de longue durée, l'Etat doit proposer un emploi au chômeur en lien avec sa qualification, sur une mission d'intérêt général. L'indemnisation par l'allocation-chômage se poursuit jusqu'à ce qu'un tel emploi soit proposé par l'Etat. (Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p>	<p>Valorisation de l'apprentissage dans le cadre de la réforme de l'enseignement professionnel (Site du Front national)</p>